



Réunion publique du Conseil de quartier Place des Fêtes
1^{er} juillet 2019 - 19h30
École élémentaire Eugénie Cotton (B)



Réunion animée par **Halima JEMNI**, déléguée du Maire pour le quartier Place des Fêtes.
En présence de **François DAGNAUD**, Maire du 19^e arrondissement, de la Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD), et du collectif DiDO !

ORDRE DU JOUR

- Présentation du projet architectural et des modalités de gestion du futur CAPLA

ACTUALITE RECENTE DU QUARTIER

Nous avons appris le décès accidentel d'un membre de l'ancien Groupe d'Animation, Samuel Armont. Il avait beaucoup participé au projet de réaménagement de la place. Nous nous associons à la douleur de sa famille.

PRÉSENTATION DU PROJET ARCHITECTURAL ET DES MODALITÉS DE GESTION DU CAPLA

Par François DAGNAUD, Maire du 19^e arrondissement, la Direction de la Voirie et des Déplacements et le collectif DiDO !, en charge du projet architectural

Rappel du calendrier du chantier de réaménagement de la place et des grandes lignes du projet

- Démarrage du chantier en avril
- Réalisation du fil d'Ariane à partir de mi-juillet
- Déconstruction de la pyramide à l'été
- Installation du nouveau manège début octobre sur la placette Louise Thuliez
- Fin des travaux d'aménagement de la place début novembre
- Pose de la serrurerie (mains courantes, barrières, etc.) en novembre
- Fin du gros œuvre pour la réalisation du CAPLA d'ici à la fin 2019
- Installation du CAPLA à partir de janvier.

La place sera totalement piétonnisée. Les terrasses nord seront constituées de 4 paliers agrémentés de placage en bois pour s'asseoir. Les terrasses sud ont été pensées comme un espace de fraîcheur, avec emmarchements végétalisés. Il sera prolongé par l'espace brumisateur à côté de la fontaine, et le mail végétalisé. La placette Thuliez constituera une accroche de la nouvelle place des Fêtes. Par ailleurs, tout autour du CAPLA le sol sera repris et les pavés enlevés afin de pouvoir proposer des activités.

Le futur CAPLA : projet architectural

Le futur CAPLA va remplacer la pyramide démontée cet été. Ce kiosque de quartier aura vocation à rythmer et animer la vie locale. Après la présentation d'une première esquisse, le projet a évolué sur plusieurs points pour une meilleure intégration urbaine sans rien perdre de ses ambitions d'usage

Le premier obstacle à éviter était celui d'un effet « mur » au milieu de la place. Le CAPLA tel que prévu initialement (8m de haut) pouvait représenter une barrière visuelle pour les piétons et entraver l'intégration paysagère. Pour réduire cet impact, deux solutions ont été trouvées : la hauteur a été réduite (de 8 à 5,5m) et l'emprise au sol diminuée (de 200m² à 115m²). Le toit sera équipé de 30m² de panneaux photovoltaïques et le reste sera végétalisé avec des palettes différentes en fonction de l'inclinaison des pans.

Le projet initial prévoyait une galerie extérieure à moitié ouverte et à moitié fermée. Ne sachant pas quel usage pouvait en être fait, celle-ci a été supprimée.

Par ailleurs, le CAPLA a vocation à participer à la végétalisation de la place. Pour cela il a fallu repenser le toit en bois brûlé initialement prévu, pour privilégier une toiture végétalisée.

La dernière contrainte était bien sûr que ces modifications n'occasionnent aucune perte de fonctionnalité par rapport au projet tel que défini dans le cadre de la concertation. La cuisine, les toilettes, la mezzanine, le chauffage et les lieux de stockages seront maintenus ; le bâtiment est toujours modulable en modes ouvert ou non ouvert sur la place en fonction des saisons ; des fenêtres en accordéon permettront de gérer cette ouverture. Par ailleurs, le calendrier de livraison sera respecté.

Le futur CAPLA : les modalités de gestion

Les modalités de gestion ont également été repensées. Celle-ci sera entièrement municipale, en partenariat avec les associations, avec 3 agents de la ville affectés au kiosque (1 cadre de catégorie B et deux agents de catégorie C).

Questions / remarques

Qu'est-ce qui est prévu en ce qui concerne la propreté ? Il ne semble notamment pas y avoir de zone prévue pour les chiens ?

- Les matériaux ont été choisis pour être facile à entretenir . Les façades en bambou seront traitées contre les graffitis, tout comme les parois en verre qui sont également anti-effraction. Par ailleurs les nouvelles corbeilles de rue seront progressivement déployées sur la place. Pour les chiens il n'y a effectivement pas de zone réservée. Nous avons conscience que les animaux domestiques sont des compagnons de vie précieux, mais les habitant.e.s ne doivent pas à avoir à cheminer entre les déjections. Il y a un espace dédié sur le boulevard Sérurier pour courir en toute liberté, etc.

Qu'est-il prévu en termes d'entretien des espaces végétalisés ?

- Nous avons fait remonter à l'Hôtel de Ville le fait que nous aurions besoin de moyens et d'agents supplémentaires.

Est-ce que les sols qui ne seront pas touchés par le réaménagement de la place seront quand même rénovés ?

- Tout le tour de la place ainsi que les pieds d'arbres seront inspectés et rénovés si besoin.

Les terrasses nord sont notamment constituées de blocs de polystyrène, à cause du parking souterrain. Est-ce que cela ne pose pas des problèmes d'étanchéité ?

- Les blocs de polystyrène ne seront pas visibles, ils seront recouverts d'emmarchements en granit qui assureront l'étanchéité.

Comment empêcher les skates de venir sur la place ?

- Des dispositifs anti-skate seront installés et un parcours de skate en libre accès est prévu porte de Pantin.

Que va devenir la pyramide ?

- La pyramide va être démontée, stockée et restaurée, avant peut-être d'être réinstallée dans un autre lieu.

Qu'en est-il de la scène ?

- Elle sera maintenue puisqu'elle abrite la ventilation du parking souterrain. Les tranches et le marbre seront renouvelés. Au moment de la construction du CAPLA un petit escalier sera installé afin de faciliter l'accès à cette scène.

Quel est le rapport entre le CAPLA et la médiathèque ?

- Ce ne sont pas les mêmes projets. Cela étant, nous espérons qu'il se créera des connexions entre ces deux lieux du quartier.

Comment les associations pourront utiliser le local et comment ce lieu va-t-il vivre ? N'était-ce pas pensé au départ comme un lieu autogéré ?

- Le CAPLA sera totalement ouvert aux habitant.e.s. C'est pourquoi nous avons voulu garantir un accès partagé en choisissant une gestion municipale. Les agents seront là pour organiser les plannings et la maintenance, mais également pour être des personnes ressources (notamment sur les informations municipales). La place des Fêtes est un quartier avec beaucoup d'énergie associative, il faut avoir un débouché organisé et régulé. Le CAPLA ne pourra pas être réduit à une salle des fêtes au milieu de la place.

Est-ce que le marché est désormais dans sa position définitive ?

- Il est maintenant positionné conformément au scénario voté en 2014. Les commerçants ont pour certains été récalcitrants, mais nous veillons à ce qu'ils respectent l'implantation prévue, notamment via la verbalisation.

Retrouvez plus d'informations sur le projet dans le document en annexe.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
conseilsdequartier19@paris.fr
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr
Facebook : [Conseils de quartier du 19^e](#)
Twitter : [monquartier19](#)

